

HOMMAGE / La médaille des Justes remise hier aux époux Roux à titre posthume

Lucien et Hélène, deux Justes des Nations honorés

Par Agathe Westendorp
locale@laprovence-presse.fr

Elles ont échappé à Sobibor. Les sœurs Nelly et Arlette Smadja ont survécu à l'une des plus grandes rafles de Juifs en France, celle qui débuta en janvier 1943, orchestrée avec minutie dans tout le quartier du Vieux-Port. 800 Juifs marseillais partiront ainsi de la gare d'Arenc pour un aller simple au camp d'extermination de Sobibor.

Les deux sœurs Smadja, 6 et 7 ans à l'époque, et leurs parents, Joseph et Juliette, ont été sauvés de l'horreur par une famille: les Roux.

C'est à titre posthume et à l'occasion de l'anniversaire de la Victoire de 1945, qu'a été remise hier la Médaille des Justes à Hélène et Lucien Roux. Elle a été donnée en main propre à leur fille Josette à la mairie des 2^e et 3^e arrondissement par Lisette Narducci, maire PS de secteur, le Consul général d'Israël Arie Avidor, Robert Misrahi, président de l'institut



► Josette Roux, fille de Lucien et Hélène, a reçu la médaille des Justes décernée à ses parents. Ils ont sauvé la famille Smadja de la rafle orchestrée en janvier 1943 à Marseille. / PHOTO SERGE ASSIER

Yad Vashem de Jérusalem pour le Sud de La France, Jean-Noël Guérini, président PS du Conseil général, et de nombreux présidents d'associations. Josette Roux, visiblement émue, était entourée de ses deux camarades, plus de 60 ans après les faits. Une autre femme, Annie Alazraké, également sauvée par les époux Roux alors qu'elle était bébé, retenait difficile-

ment ses larmes à l'évocation des souvenirs. Nelly et Arlette habitaient rue Sainte. Leurs parents étaient commerçants rue de Rome. "A l'époque, on était copines avec Josette", se remémore Nelly qui entend encore "le bruit des bottes des nazis sur le trottoir".

Dès que la rafle commença, le couple Roux décida de sauver la famille Smadja de la déportation. "On a été hé-

bergé dans l'arrière-boutique de leur magasin rue Escoffier puis dans leur maison de campagne de la Millière. Après, ils nous ont emmené au Barroux dans le Vaucluse jusqu'à la Libération". "Les noms de Lucien et Hélène Roux seront gravés sur le Mur des Justes des Nations au Mémorial Yad Vashem à Jérusalem", a conclu avec une grande émotion Arie Avidor. ■

COMMÉMORATION

Cérémonie de l'Armistice au fort Saint-Nicolas



► Les autorités civiles et militaires n'ont pas manqué ce rendez-vous annuel empreint de solennité. / PHOTO KARINE VILLALONGA

Balayé par le mistral, le monument aux morts du haut fort Saint-Nicolas a accueilli hier matin la cérémonie officielle de la commémoration du 62^e anniversaire de l'Armistice du 8 mai 1945 présidée par le sénateur-maire Jean-Claude Gaudin, en présence de Jean-Noël Guérini, président du Conseil général, de Gérard Azibi, conseiller régional, de Christian Frémont, préfet de région et du général Pierre de Saqui de Sannes, gouverneur militaire de Marseille.

Les ordres du jour du Maréchal de Lattre de Tassigny et du Général de Gaulle ont été lus avant les messages de l'Union Française des Asso-

ciations d'anciens combattants et victimes de guerre par deux lycéens de Saint-Charles, puis celui du ministre délégué aux Anciens combattants et victimes de guerre par le préfet. Le refrain du Chant des partisans a laissé la place à une émotion contenue de la part des anciens combattants, certains fredonnant la mélodie, les yeux plongés dans les souvenirs.

Les dépôts de gerbes ont été suivis d'une absoute par les représentants du culte, et la Marseillaise. Le maire a ensuite reçu à l'Hôtel de ville les présidents des associations d'anciens combattants. ■

A.W.